

Notre-Dame-des-Landes : une nullité démocratique de plus !

Category: Écologie

écrit par jmfouquer | 22 juin 2016

La décision du Conseil d'Etat de maintenir la consultation sur Notre-Dame-des-Landes du 26 juin prochain conforte l'accord général entre les rendus de cette juridiction et les volontés de l'Etat, le fond n'étant pas traité dans cette affaire.

Ce projet de construction d'un nouvel aéroport est et reste surréaliste en matière économique et technique. Et très anti-démocratique. Anti-démocratique parce que les réserves comme les avis négatifs relatifs à la loi sur l'eau n'ont à ce jour conduit qu'à la mise en place de dispositifs totalement dérogatoires conduisant à l'assassinat de cette même loi. Anti-démocratique aussi par les mensonges et opacités, démontrés, des services de l'état (DGAC).

Les résultats de l'enquête publique, des commissions du dialogue comme les réserves émises par différentes instances ne sont que pur décorum et ne perturbent en rien les décisions de l'Etat – qu'il soit sarkozyste ou Hollandais.

Ce projet reste inutile, destructeur et dispendieux.

Nos 50 associations réunies dans la coordination ont mené analyses et critiques sur le projet de Notre-Dame-des-Landes et l'expertise sollicitée par le Cédpa (Collectif des élu-es) ont démonté l'argumentaire de la DGAC. Les Ateliers Citoyens ont construit l'alternative du maintien et du développement de Nantes Atlantique.

Comme l'a dit le rapporteur Xavier de Lesquen à l'audience du Conseil d'Etat, en réponse à l'interrogation constat sur le fait que personne ne sait aujourd'hui quel scénario est retenu pour Notre-Dame-des-Landes, une piste ou deux ? : « il n'y a

pas de raison de se plaindre de laisser la place à une intelligence collective ».

Cette place laissée à l'intelligence n'a pas atteint les sphères de l'Etat, les seuls mots d'ordre des promoteurs du projet restant oui au bétonnage de Notre-Dame-des-Landes, oui à la destruction de sa zone humide et des quelques 130 espèces protégées (sur 1500 recensées). Mais surtout, oui pour «vider la ZAD» de ses occupant-es, ce qui correspond à la défense d'un « ordre » qui n'est certes pas nouveau mais assurément très réactionnaire.

Notre projet collectif pour Notre Dame des Landes, tout au contraire, affirme et construit une autre démocratie, respectueuse de la terre nourricière, de celles et ceux qui y vivent mais aussi des débats sur le fond du dossier menés depuis quinze ans. Notre-Dame-des-Landes, laboratoire de démocratie sera d'ailleurs le temps fort des deux journées du rassemblement estival des 9 et 10 juillet prochain

C'est donc bien un non constructif que nous portons dans cette consultation – parodie de référendum pour convaincre de l'intérêt et des possibilités de développer l'actuel aéroport de Nantes Atlantique, de maintenir les emplois en sud Loire – qui seraient fragilisés par le déménagement – et de conjuguer ainsi qualité de vie des populations et préservation de leur environnement.

Bertrand Vrain